



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 29 NOVEMBRE 2021
À 19 H 30 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Mesdames les conseillères Marie-Andrée Giroux et Virginie Gosselin ;
Messieurs les conseillers Vincent Roy, Patrick Mathieu et David Veilleux.

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général et M^e Pamela Lavoie-Savard, greffière.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi d'un contrat à l'entreprise Gingras électrique inc. pour la fourniture et l'installation de luminaires d'éclairage sportif
4. Mandat de négociation pour l'achat d'un terrain pour la revitalisation du centre-ville
5. Octroi d'un contrat d'assurance collective à Canada Vie
6. Tout autre sujet si le conseil est complet et y consent
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2021-11-7225 Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux , appuyé par monsieur Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**3. OCTROI D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE GINGRAS ÉLECTRIQUE INC.
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LUMINAIRES D'ÉCLAIRAGE
SPORTIF**

R-2021-11-7226 **Considérant** que la Ville de Beauceville souhaite que l'éclairage de sa patinoire extérieure et de ses deux terrains de volleyball situés au 116, 125e Rue soit terminé avant la période des fêtes ;

Considérant que l'entreprise Gingras électrique inc. propose de vendre et d'installer les luminaires requis par ce projet pour la somme 28 735 \$ excluant les taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur David Veilleux , appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité ;





Que la Ville de Beauceville contracte avec l'entreprise Gingras électrique inc. pour la vente et l'installation des luminaires pour la somme 28 735 \$ excluant les taxes;

Que monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics soit autorisé à signer tout document en lien avec l'octroi du présent contrat.;

Que le paiement soit effectué à même le règlement d'emprunt n° 2018-398.

4. MANDAT DE NÉGOCIATION POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

R-2021-11-7227 **Considérant** que la Ville de Beauceville souhaite acquérir le lot 3 487 825 situé au 593 à 593 B 9^e avenue pour le projet de revitalisation du centre-ville ;

Considérant que, pour ce faire, des négociations doivent être menées avec la propriétaire de ce lot ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Vincent Roy , appuyé par madame Virginie Gosselin et résolu à l'unanimité ;

Que M. François Veilleux, maire, M. Serge Vallée, directeur général et M. Richard Longchamps, directeur de l'urbanisme, soient autorisés à contacter, discuter et proposer des projets d'entente à l'actuelle propriétaire du terrain précédemment énuméré, dans le but d'en faire l'acquisition à un juste prix, pour la Ville de Beauceville.

Que toute offre d'achat ou entente d'acquisition formelle soit préalablement approuvée par résolution du Conseil ;

5. OCTROI D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE À CANADA VIE

R-2021-11-7228 **Considérant** que le 29 novembre 2021, la Ville de Beauceville a procédé à l'ouverture des soumissions suivant son appel d'offres sur le SEAO pour un régime d'assurance collective pour 2022, comportant deux options de renouvellement annuelles;

Considérant que seule Canada Vie a présenté une soumission et qu'elle est au montant de 115 399,50 excluant les taxes pour l'année 2022;

Considérant que Canada vie s'engage à limiter l'augmentation de prime à 10 % annuel, en cas de renouvellement, dans la mesure où la composition du groupe subit moins de 15 % d'augmentation;

Considérant que Steeve Poulin, président chez Actiprima, recommande d'accepter cette offre;

En conséquence, il est proposé par madame Virginie Gosselin , appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

Que la Ville de Beauceville accepte la soumission de Canada Vie;





Que la trésorière madame Mélanie Quirion soit autorisée à signer tout document en lien avec l'octroi du présent contrat.

6. TOUT AUTRE SUJET SI LE CONSEIL EST COMPLET ET Y CONSENT

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2021-11-7229 Il est proposé par madame Virginie Gosselin , appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

X

FRANÇOIS VEILLEUX
Maire

X

Me PAMÉLA LAVOIE-SAVARD
Greffière

